



20E037F

Communiqué de presse

Bruxelles, 11 décembre 2020

La FGTB décroche une prime de minimum 150€ pour 350.000 travailleurs et travailleuses en chômage temporaire-corona

Après plusieurs semaines de négociations menées par la FGTB, le gouvernement vient de décider du versement d'une prime de 150 euros pour toute personne ayant subi une période de chômage temporaire d'au moins 53 jours entre le 1^{er} mars et le 30 novembre 2020.

Cette prime est majorée de 10 € par jour de chômage temporaire au-delà de la période des 53 jours.

La prime sera versée automatiquement par les organismes de paiement qui recevront sous peu les informations utiles de l'Onem. Les bénéficiaires la percevront avant la fin de l'année. Cela devrait concerner environ 350.000 travailleuses et travailleurs.

Il s'agit d'une victoire syndicale importante qui bénéficiera directement à celle et ceux qui ont dû faire face à une perte de revenus considérable, à cause de la pandémie du Covid-19.